

Avec environ 3900 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est l'un des plus gros employeurs de la Région bruxelloise.

Le Service "Mobilité et Espaces Publics" a pour mission d'entreprendre et d'assurer le suivi des différents plans en rapport avec la mobilité et l'espace public. Il coordonne les travaux concernant la mobilité et l'espace public entrepris par d'autres services de la Ville et autres pouvoirs publics.

Elle conseille le Collège en matière de mobilité sur le territoire communal. Elle émet un avis préalable sur tout projet interne ou externe touchant la mobilité et l'espace public. La cellule est chargée de l'étude de premiers aménagements des voiries et/ou espaces verts. Elle assure le volet administratif des différentes commissions concernant la mobilité et l'espace public et prépare les campagnes d'information et d'actions demandées par le Collège.

La Ville de Bruxelles est à la recherche de deux coordinateurs de projets techniques (H/F/X) pour la Cellule Mobilité et Espaces publics

DIPLOME REQUIS

Master à orientation technique ayant rapport avec la mobilité

Le certificat de conseiller en mobilité est un atout

MISSION

En tant que conseiller en mobilité, vous coordonnez et suivez des projets en rapport avec la mobilité ou ayant un impact sur la mobilité sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Vous travaillez en bureau partagé mais vous allez également sur le terrain. Vous êtes en contact avec les différentes directions du Département de l'Urbanisme. Vous êtes également en contact avec les institutions régionales (Bruxelles Mobilité, Perspective.Brussels, DIPT, Beliris STIB ,Police) et tous les autres départements de la Ville. Vous jouez un rôle d'interface avec la population

TACHES

- Vous menez une réflexion sur la faisabilité de plans de mobilité, vous réalisez des plans de mobilité, vous suivez des études d'incidence
- Vous rendez des avis sur la mobilité dans le cadre de demande de PU, de projets d'infrastructure, à la demande du Collège etc..
- Vous analysez et remettez des avis techniques sur les plans d'aménagements soumis par les acteurs régionaux
- Vous menez des réunions de concertation interdépartements
- Vous jouez un rôle d'interface entre la population (associations, comité de quartier) et le Collège. Vous pouvez synthétiser les projets et soumettre des propositions de décision au Collège des Bourgmestre et Echevins
- Vous rédigez des cahiers spéciaux des charges en collaboration avec le service marché public

PROFIL

- Vous savez mettre en place une collaboration productive avec des acteurs internes et externes
- Vous avez une connaissance en matière de mobilité et dans la réglementation qui s'y rapporte

- Vous avez une connaissance du territoire de la Ville de Bruxelles
- L'utilisation d'outils de planification et de suivi vous permet d'organiser votre travail
- Vous avez de l'expérience en gestion de projets et en animation de réunion
- Vous savez rédiger des cahiers de charges
- Vous avez une bonne connaissance écrite et orale du français et du néerlandais

OFFRE

- Un contrat de remplacement à plein temps de durée indéterminée et un contrat à temps plein de durée indéterminée
 - Salaire mensuel brut : minimum 3118,49euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique) - Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de calcul de salaire en ligne.
 - Avantages extra-légaux : chèques repas, gratuité de l'abonnement STIB et une intervention dans les autres frais de transport (transports en commun, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
 - Possibilité de télétravail et des formations régulières
 - La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).
 - Lieu de travail : boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles + déplacements sur le territoire de la Ville.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- Envoyez-nous votre candidature pour le 07/07/2021 au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.
- Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

• INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Centre Administratif
 Département RH - Cellule Recrutement
 bd Anspach 6 (13e étage)
 1000 Bruxelles

02/279.24.20

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.